

## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 11/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	10	11

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 15/04/2024

Mise en ligne sur le site internet le 15/04/2024

L'an 2024, le 11 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2024.

**Présents** : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

**Excusée ayant donné procuration** : Mme GIRALDO Ludivine à Mme THIROT Sylvie

**Excusé** : M. COLIN Pascal

**A été nommé secrétaire** : Mme THIROT Sylvie

## D24\_006 – Taux d'imposition locale 2024

**Vu le Code de Collectivités Territoriales ;**

**Vu l'article 1640 C du Code Général des Impôts ;**

**Vu les financements nécessaires au budget primitif de l'exercice 2024 ;**

**Considérant qu'il convient de prendre une décision de principe pour fixer le taux de la fiscalité locale ;**

**Considérant les bases d'impositions qui lui ont été notifiées par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Cher pour 2024.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas augmenter les taux de taxes directes locales, **soit** :

- Taxe foncière (bâti) : **33,49 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **28,11 %**
- Taxe d'habitation : **20,18 %**
- Cotisation foncière des entreprises : **25,09 %**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

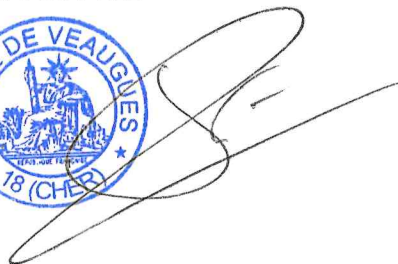
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 12/04/2024

Le Maire,

Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,

Mme THIROT Sylvie

